

Service : VILLE

Classification CPV :
Principale : 80310000 - Services de formation pour la jeunesse

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE BESANÇON

Mme Anne VIGNOT - Maire

2, rue Megevand

25034 BESANCON

SIRET 21250056500016



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 3 au maximum

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 80 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;



Objet	Formations BAFA (Brevet d'aptitude aux fonction d'animateur) pour les animateurs périscolaires de la Ville de Besançon
Référence	2022-FCS-FORM-0138
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FRC21
Lieu d'exécution principal	BESANCON 25000 Besançon
Durée	12 mois
Description	Formations BAFA (Brevet d'aptitude aux fonction d'animateur) pour les animateurs périscolaires de la Ville de Besançon Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 80000.0 Euro(s) H.T. (40 000 € HT/an) L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.(une reconduction) Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Code CPV principal	80310000 - Services de formation pour la jeunesse
Forme	Les variantes sont refusées
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 1
Conditions relatives au contrat	
Financement	Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Budget principal de la ville de Besançon
Forme juridique	Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
Conditions de participation	
Marché réservé : Non	

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères
d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

65 % : Méthodologie de réalisation de la prestation

35 % : Prix

Offres

Remise des offres le **07/09/22 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Marché périodique : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

http://besancon.tribunal-administratif.fr/

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

1 rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy

Tél : 03 83 34 25 65 - Fax : 03 83 34 22 24

caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 07/07/22 à la publication